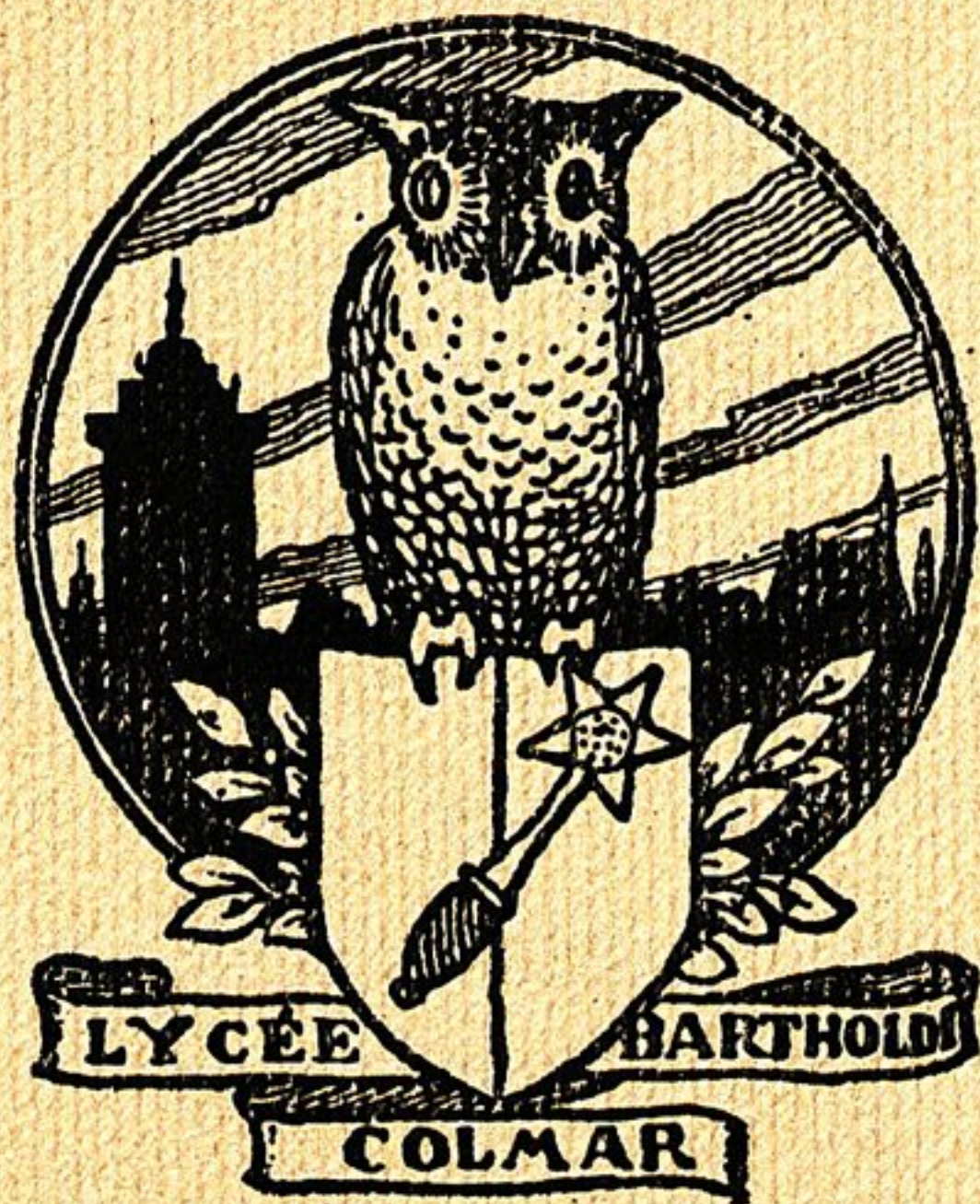


**ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES**



**DU LYCÉE BARTHOLDI  
COLMAR**

1 9 3 5

---

• Imprimerie et Edition des Dernières Nouvelles de Colmar •

Centre Départemental de Recherche  
sur l'Histoire des Familles

A-1234  
3-05-1987

N<sup>o</sup> 2 4 5 7

(A8)

**ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES**



**DU LYCÉE BARTHOLDI  
COLMAR**

1 9 3 5

# COMPLAINTE D'UN "ANCIEN"<sup>66</sup> 000

*Le jour où l'on a dix-huit ans  
Et qu'on croit les garder longtemps  
Peut passer pour un jour de fête....  
Mais il paraît moins rigolo  
Quand des printemps on voit le flot  
Qui déferle sur notre tête....*

*Où est ce temps, hélas! fini  
Quand, parfois, en catimini  
Pour quelques muses trop gentilles  
— A l'âge d'or de la candeur —  
Tant bien que mal, avec pudeur  
Nous risquions quelques chevilles?*

*Que de fois, en rêves jolis,  
Songeant au plus flagrant des lits,  
Sous prétexte à gentes sottises,  
Faisait-on soixante-dix-neuf  
Fois — plus bœuf vraiment que Brébeuf<sup>1)</sup>  
Le pître féru de bêtises?*

*Mais aujourd'hui chacun conclut,  
Puisqu'il a quelques ans de plus,  
— C'est pas des siècles la légende —  
Que l'urgent fait pas le bonheur,  
Et que moins vite bat le cœur....  
Où sont nos vingt ans, je demande?*

*Envolées sont nos ardeurs!  
On le constate avec froideur....  
Car de l'amour on se désiste  
Républicain, en vérité,  
On prêche la fraternité  
Si l'on n'est pas camelot, fasciste!*

*Vers la mort on chemine enfin  
— Ce sera le mot de la fin —  
On pense à la lointaine absoute....  
Mais au copain, jouant fair-play,  
On dit: «après toi, s'il te plaît,  
C'est le premier trépas qui coûte!»*

Jean de Mars.

<sup>1)</sup> Brébeuf (Georges de) auteur d'une traduction de la «Pharsale». Boileau a dit de lui: «malgré son fatras obscur, souvent il étincelle».

## Coup d'œil sur l'activité de l'Association

*L'on entend dire maintes fois, surtout lorsqu'on se présente chez un ami que l'on espère récupérer comme nouveau membre: «A quoi bon! Encore une cotisation inutilement versée! Impossible! Je regrette!»*

*A quoi bon? Eh! bien, croyez-moi, notre Amicale a sa raison d'être et bien des élèves peuvent confirmer mes dires. Le but de ces quelques lignes est de rappeler l'activité de l'Amicale au cours de ces dernières années.*

*Nous ne sommes pas de ceux qui, par une publicité tapageuse et des convocations incessantes à des assemblées générales ordinaires et extraordinaires, se réunissent pour discourir sans rime ni raison et discuter à perte de vue sur une question de détail sans importance. Aussi, comme les peuples heureux, notre société n'a-t-elle guère d'histoire.*

*Assemblées générales. — Soyons brefs et avouons franchement et loyalement que les «anciens» se réunissent une fois par an en assemblée générale ordinaire. Cette réunion, en tant qu'assemblée générale, dure en moyenne un petit quart d'heure; elle est suivie d'un excellent repas en commun où règne toujours la plus parfaite gaieté et qui se prolonge, lui, quelquefois, plusieurs heures....*

*Cette assemblée générale qui lieu ordinairement au mois de mai s'est tenue en 1930 au Grand Hôtel Terminus; en 1931 et 1932 au restaurant Meyer à Wintzenheim; en 1933, au restaurant Henri Munsch à Volgelsheim, près de Neuf-Brisach; en 1934, au café-restaurant «Central» chez l'ami Joseph Klintz-Lotz à Colmar et en 1935 au restaurant Hagenmuller à Horbourg. Ces agapes se tiennent presque toujours pendant la saison «aspergine», car les «Sparichla-Asse» ont toujours été en honneur au sein de l'Association, et, reconnaissons-le c'est une excellente chose.... pour ceux, du moins, qui aiment cette savoureuse liliacée. Ajoutons que l'Amicale invite toujours à ces repas amicaux les quatre meilleurs élèves des classes supérieures du Lycée Bartholdi.*

*Bals. — Chaque année aussi, l'Amicale organise un bal où se rencontrent les vieux amis. Ces dernières années, le bal a eu lieu fin janvier dans les salons du Grand Hôtel Terminus. En 1935, il a cependant été avancé de quelques*

semaines, puisqu'il eut lieu le 23 novembre. On en trouvera ailleurs un compte-rendu.

**Dons, bourses et allocations.** — *L'Amicale des anciens élèves du Lycée Bartholdi, ainsi que nous le disons plus haut, rend plus de services qu'on ne le pense communément. Voici quelques chiffres qui le prouveront. En 1930, elle donna une subvention de 823 frs 45; en 1931 une bourse de 500 francs et une allocation de 469 frs 25; en 1932, une bourse de 500 francs et une allocation de 1470 frs 35; en 1933, une bourse de 500 francs et une allocation de 746 frs 50; en 1934, une bourse de 500 francs et une allocation de 735 francs.*

**Prix des Anciens Elèves.** — *Depuis que l'enseignement secondaire est devenu gratuit et, par tant, accessible à tous, l'Association ne peut plus offrir de bourses. Elle continue, par contre, à offrir des prix de grande valeur aux «élèves des classes supérieures qui se sont le plus distingués par leur travail». Ces prix ont été de 300 francs en 1930; 500 francs en 1931; 500 francs en 1932; 500 francs en 1933, et 500 francs en 1935.*

*Rappelons que les prix de l'Association des Anciens Elèves ont été attribués en 1930 à Paul Doll et Georges Maus, de 1<sup>re</sup> A'; en 1931, à Joseph Grollemund, de 2<sup>e</sup> A, et Jacques Scheurer, de Philo; en 1932, à Francis Burger, de Philo, et Paul Buck, de 1<sup>re</sup> B; en 1933 à Robert Champendal, de 3<sup>e</sup> A, et Henri Vogel, de Philo; en 1934 à Roland Dissler, de Philo, et Aimé Simon, de 1<sup>re</sup> A; en 1935 à David Weill, de Math'Elém., et M.-J. Moeglin, de 1<sup>re</sup> A.*

*A ceux qui estiment que l'Association ne fait rien, nous demanderons s'ils trouvent véritablement que des dons, bourses, allocations diverses et prix s'élevant en six ans à peu près à 9.000 francs, ne représentent rien?...*

*Et maintenant, amis, recrutez-nous des membres! Et vous, les jeunes, ne vous faites pas prier: entrez dans nos rangs. Si vous étiez mauvais élève, soyez au moins bon ancien!...*

A. E.



## CHARLES KRUMHOLTZ 1877-1935

Proviseur du Lycée Bartholdi.

Président d'Honneur de l'Association des Anciens Elèves.



Dans ce bulletin, qui reprend vie après un long sommeil, le Comité de l'Association des Anciens élèves me charge de l'hommage à rendre à mon regretté prédécesseur, M. Ch. Krumholtz. Je remercie le Comité de m'avoir confié cette mission. Mais si je l'ai acceptée sans hésitation, ce n'est pas sans appréhension que je m'en acquitte.

D'autres membres du Comité qui connaissaient mon collègue depuis longtemps, qui l'ont approché souvent, qui ont eu en public et dans le privé la révélation de la noblesse de son caractère, du charme de son esprit, qui l'ont vu à l'œuvre jour après jour à Colmar pendant tant d'années — le Prési-

dent de l'Association en particulier, qui, en termes si heureux et si émouvants, a évoqué son souvenir à la réunion du mois de mai dernier à Horbourg — auraient mieux su sans doute exprimer les sentiments d'admiration et d'affec-tueuse sympathie qui s'attachaient à sa personne.

Il ne m'a pas été donné de connaître personnellement M. Krumholtz. Je le regrette d'autant plus que le hasard qui nous rapprocha à Strasbourg en 1919-20 me l'eût permis. Mais nos rencontres, à l'époque et plus tard, furent rares, brèves et banales. Seule sa physionomie m'était familière. Comment oublier quand on avait eu le privilège de se trouver une seule fois en sa présence son regard baigné de lumière, à la fois vif et fin, dans lequel se lisait une philosophie calme, sereine et volontiers souriante?

Enfant de Thann, il avait fait ses études secondaires dans son pays natal. Mais c'est à Paris qu'il prépara la licence d'allemand, puis le concours d'agrégation, auquel il fut reçu en 1909 après une année d'enseignement au

Collège de St-Lô. Il ne fit que passer au Lycée de Cahors d'où il fut appelé dans un Lycée important: le Lycée V. Hugo à Besançon.

Il y marqua sa place et j'en emprunte le témoignage à l'un de ses collègues qui m'écrivait en juillet dernier: «Vous avez dû retrouver le Lycée de Colmar encore tout empli du souvenir de son Proviseur M. Krumholtz, que j'ai eu comme collègue au Lycée de Besançon, après l'avoir anciennement connu à Caen, où nous avaient réunis, lui de St-Lô, moi de Coutances, les épreuves écrites de l'agrégation. Sa forte et riche personnalité avait laissé ici, où il est resté plusieurs années, un ample et profond sillage. Sa collaboration à la presse locale et des conférences retentissantes (c'était aux approches de la guerre), sans parler de sa vitalité intellectuelle si expansive, l'avaient imposé à l'attention publique. Il a laissé parmi ceux qui subsistent de ses collègues au Lycée V. Hugo le meilleur souvenir et j'ai bien regretté que nul d'entre nous n'ait pu le représenter à ses obsèques».

Il n'avait cessé, avant et pendant la guerre, de donner des preuves de son attachement, de son dévouement délicat et discret à ses compatriotes alsaciens et à l'Alsace où vivait encore sa famille. Comment eût-il pu, lors du retour de l'Alsace à la communauté française, rester éloigné de sa terre natale et céder à l'attrait d'un poste de choix à Paris pour lequel il était désigné?

Il sollicita la faveur de revenir en Alsace où on lui confia bien vite des fonctions administratives. D'abord censeur à Strasbourg, il dirigea ensuite pendant deux ans le Lycée de Haguenau. Lorsqu'il vint recueillir à Colmar la succession de M. Abry en 1923, il arrivait précédé de la réputation d'un brillant universitaire, d'un homme de lettres et d'un administrateur expérimenté.

A Colmar, il était chez lui, au milieu des siens. Il y a œuvré avec cette ardeur qu'on ne déploie que dans les lieux et dans les établissements que l'on aime. Il eut, en 1930, à donner au Lycée son organisation actuelle qui en fait un Lycée national. Il a su obtenir dans notre vieille maison de nouveaux aménagements qui, sans altérer son charmant aspect du XVIII<sup>e</sup> siècle, répondent mieux aux besoins actuels. Ses efforts patients et tenaces ont contribué pour une bonne part à la restauration des deux joyaux du Lycée Bartholdi: la Salle des Fêtes et la Salle de la Bibliothèque.

Sa plume alerte a fait connaître au grand public l'histoire et la description des monuments historiques du Lycée. (Vie en Alsace, 1933). Je lui suis personnellement reconnaissant de m'avoir révélé dans ces deux articles les richesses artistiques d'un Lycée qu'il m'a fait aimer. Ces articles sont pour moi plus précieux encore aujourd'hui, car je me plais à y retrouver sa finesse érudite, l'élégance de son esprit, son profond attachement à un établissement qu'il a dirigé avec une grande maîtrise, une autorité bienveillante et ferme, pendant près de douze ans.

On relira toujours avec profit les deux beaux discours qu'il a prononcés à la Distribution des Prix du Lycée de Colmar en 1931 et à la Distribution des Prix de son cher Collège de Thann en 1934. Il y a exposé, avec sa grande expérience, la haute mission de l'enseignement secondaire dans l'éducation de la jeunesse française.

Porté par un goût significatif vers la recherche biographique et l'analyse psychologique, ce profond connaisseur des esprits et des cœurs a retracé de façon vivante, pittoresque et colorée, la vie de deux seigneurs français: Jean-Philippe-Antoine de Cointoux et son fils Pierre-Philippe-Georges, qui, préteurs à Haguenau au XVIII<sup>e</sup> siècle, y furent «les pionniers d'une haute culture» (Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau, 1924); conté le Roman de Marie Leczinska, reine de France (Vie en Alsace, 1931), dont un épisode se situe en Alsace même, à Wissembourg; découvert, rue des Marchands à Colmar, les traces d'une «Colmarienne oubliée» Marie Bigot de Morogues (Vie en Alsace, 1929), et décrit les aventures et l'activité d'un professeur de l'époque révolutionnaire Jean-Frédéric Butenschoen (Vie en Alsace, 1932). Pour de nombreux Colmariens ces articles restent l'écho à peine affaibli de la voix du conférencier qui savait tenir de brillants auditoires sous le charme de sa parole élégante, spirituelle, éloquente et délicatement colorée de poésie.

Sa connaissance de deux civilisations et de leurs littératures, sa vaste érudition, sa passion des livres dont la présentation matérielle non moins que la pensée l'enchantait, son sens artistique d'une rare finesse, son goût très sûr, sa courtoisie, son élégance, tout ce qui faisait le charme de sa personnalité ont été prématurément anéantis. Mais le souvenir de tous ces dons garde un éclat qui ne saurait se ternir.

Sa dernière joie a été de chanter en des vers enthousiastes l'œuvre de Bartholdi, l'artiste patriote dont le Lycée porte le nom. Quelques semaines après la commémoration du centenaire de la naissance de Bartholdi, un douloureux et tragique destin l'arrachait brutalement à son Lycée. Son souvenir y restera vivant et la pensée de tous ne cessera de se reporter vers le cimetière de Thann où il repose dans la terre natale, à l'ombre de la «cathédrale» St-Thiébaud qui avait initié ses regards d'enfant à l'art et à la beauté.

*B. Georgin.*



LIBRAIRIE  
PAUL HARTMANN

COLMAR

11, Grand'rue - sous les Arcades

---

éditeur de la

Bibliothèque  
de la Revue d'Alsace

vient de paraître

Le Livre des « Anciens  
du Lycée Bartholdi » :

J. JOACHIM, L'ÉCOLE CENTRALE DU  
HAUT-RHIN A COLMAR, 1796-1803

Histoire de l'Ancien Collège pendant la  
Révolution, aujourd'hui Lycée Bartholdi  
plusieurs illustrations hors-texte, 40.- frs.

dans la même collection :

Waltz, Colmar à l'ombre du Lys, pré-  
face et dessin de Hansi . . . 35.- frs.

Schaedelin, Un Jacobin Alsacien,  
Joseph Bruat . . . . . 50.- frs.

Schaedelin, Le Haut-Rhin et l'Emi-  
gration Révolutionnaire (1789-1800)  
(en souscription . . . . . 48.- frs.)

---

Ouvrages anciens et modernes sur l'Alsace  
BEAUX LIVRES - LIVRES D'ART

---

**AGENCE DE VOYAGES**

Billets et Forfaits pour tous Pays  
Autos - Rail - Air - Mer  
Voyages de Noces



## NOTRE VIEUX LYCÉE

A l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Colmar, il n'y avait à l'époque carolingienne que deux grosses fermes: le Niederhof, près de notre église Saint-Martin, et l'Oberhof, sur l'emplacement du Lycée Bartholdi. Toutes deux étaient propriétés impériales. Construits sur le rebord des terrasses agricoles du loess qui s'étalent au pied des Vosges et dominant les plaines marécageuses du Ried, les bâtiments de l'Oberhof étaient surmontés d'un haut pigeonnier qui se voyait de très loin: on donna tout naturellement son nom à l'agglomération qui peu à peu se développa autour des deux fermes, et ce fut Columbaria, d'où Colmar. L'emplacement de notre Lycée est donc le berceau même de la cité.

En 969 l'empereur Othon le Grand fit cadeau à son beau-frère Rodolphe de Bourgogne de moitié de l'Oberhof; peu après, Rodolphe et sa soeur l'impératrice Adélaïde donnèrent le tout à l'abbaye bénédictine de Payerne, au canton de Vaud, qui y créa le *prieuré de Saint-Pierre*

Les bâtiments de ce monastère occupaient le fond de la «Cour des petits» du Lycée, s'appuyant à une église romane qui subsista jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont les anciennes vues de Colmar permettent de se faire une idée. Un des côtés du cloître, longeant le réfectoire des religieux, occupait à peu près l'emplacement du préau couvert de la cour; complétez le carré par la pensée et vous verrez que le prieuré était très petit. Des bâtiments d'exploitation le complétaient.

A la suite de la Réforme, l'abbaye de Payerne fut sécularisée, et devint propriété de la ville de Berne. Le prieuré de Saint-Pierre eut le même sort, jusqu'au jour où les Bernois, las de cette possession trop lointaine, la vendirent à la ville de Colmar avec toutes ses dépendances, en 1575.

Colmar en était toujours possesseur quand, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV en fit un collège.

A cette date, les jeunes colmariens de confession luthérienne avaient à leur disposition, pour y faire leurs études, le gymnase protestant déjà presque centenaire. Les familles catholiques, au contraire, devaient envoyer leurs fils aux collèges, d'ailleurs réputés, que dirigeaient les Jésuites d'Ensisheim, Sélestat, Molsheim ou Haguenau. Mais l'éloignement de ces écoles était une gêne; puis surtout la plupart des maîtres qui y enseignaient étaient de langue et de culture germanique, et la formation qu'ils donnaient à la jeunesse ne répondait plus aux désirs du plus grand nombre des parents: officiers de la garnison, magistrats du Conseil souverain d'Alsace, fonctionnaires ou commerçants venus de l'intérieur du royaume, bourgeois de Colmar, soucieux de s'adapter le mieux possible à la vie française et d'assurer à leurs fils une carrière avantageuse. Le roi, d'autre part, tenait à avoir dans l'ancienne ville impériale un centre de propagation de la langue, des idées et des moeurs françaises, qui pût préparer l'assimilation morale de ce coin de l'Alsace au reste de ses états. Entre les vœux des Colmariens et ceux du souverain il y avait donc correspondance parfaite, et Louis XIV, en cette même année 1698 où il avait fait de Colmar la métropole judiciaire de l'Alsace, y appela les Pères Jésuites de la Province de Champagne en les chargeant d'y ouvrir un *collège*.

Par son ordre, la ville dut mettre à leur disposition l'ancien prieuré de Saint-Pierre et leur servir, pour leur subsistance, une pension annuelle de 1000 livres. Le 19 octobre 1698, les premières classes s'ouvrirent donc, et le succès fut si rapide que bientôt le vieux prieuré de St-Pierre parut insuffisant. Aussi, dès qu'en 1714, Colmar ayant échangé contre la seigneurie du Haut-Landsberg les domaines jadis reçus de Berne, les Jésuites en furent devenus définitivement propriétaires, ils entreprirent de nouvelles constructions. En 1720 ils élevèrent le grand bâtiment qui sépare les deux cours et où se trouvent aujourd'hui les services administratifs du Lycée; puis, entre 1742 et 1750 l'architecte Sarger construisit la nouvelle église, «un des

monuments les plus délicats et les plus achevés que le dix-huitième siècle nous ait laissés», au dire d'André Hal-lays, fin connaisseur et critique délicat. Ils purent alors dé-molir la vieille église romane du prieuré et élever peu à peu l'aile du collège qui allait de la porte d'entrée au Werkhof.

L'organisation du collège et le plan d'études qui y était en vigueur ne différaient en rien de ceux qui avaient fait la célébrité de tous les collèges des Jésuites. Les fa-milles confiaient leurs fils en nombre toujours crois-sant à cette maison, et un brillant avenir lui semblait assu-ré, quand, en novembre 1764, fut promulgué l'édit du roi qui supprimait en France la Compagnie de Jésus. Enregis-tré au Conseil souverain d'Alsace le 15 décembre, il ne put être appliqué immédiatement dans la Province: il fallait, en effet, pourvoir au remplacement des maîtres expulsés et à la réorganisation des études, ce qui fut l'objet de lon-gues négociations entre la Cour, le Conseil souverain et les autorités ecclésiastiques. Enfin, grâce à l'intervention di-recte du Président de Boug auprès du ministre Choiseul, Colmar put, à l'automne de 1765, conserver son collège sous le nom de *Collège royal*. Sa direction était confiée à un Bureau d'administration formé surtout de magistrats du Conseil souverain; l'enseignement y était donné par des professeurs ecclésiastiques, mais séculiers; des ressources enfin lui étaient fournies par l'attribution de tous les biens des anciens collèges de Colmar et d'Ensisheim. Cette dota-tion qui, dès l'année 1768, laissait le budget de l'établisse-ment se solder par un excédent de recettes de plus de 27000 livres, sans compter 589 mesures de vin et pas mal de sacs de blé, devait permettre, tout en maintenant la gratuité ab-solue des études, d'agrandir encore les bâtiments. De 1772 à 1776 s'éleva, le long du Boulevard Saint-Pierre, le Pen-sionnat, oeuvre de l'architecte Paumier, puis, de 1785 à 1787, d'Ixnard construisit l'aile renfermant la salle des Actes et la délicieuse Bibliothèque dont le peintre Joseph Melling décora les plafonds. Deux à trois cents élèves s'y pressaient, venus de toute l'Alsace, des provinces voisines et même de l'étranger, malgré le maintien du gymnase pro-testant et la création de l'école militaire de Pfeffel. C'est donc en pleine prospérité que la Révolution trouva le Col-lège royal de Colmar.

Lorsque survint la grande tourmente, il essaya de se maintenir en s'adaptant aux circonstances. Son nom fut changé en celui de *Collège national*, des maîtres nouveaux vinrent remplacer les professeurs qui avaient refusé de prêter le serment constitutionnel, des délégués de la muni-cipalité s'en allèrent à Paris solliciter du gouvernement le maintien de ce centre «où se réunissaient les talents et où se cultivaient les sciences»: tous les efforts restèrent vains. En 1793 les biens meubles et immeubles du collège, déclaraés propriétés de la nation, furent mis en vente; élèves et maîtres durent se disperser, et les grands bâtiments restés disponibles reçurent les affectations les plus variées et les plus imprévues.

Cependant les citoyens de Colmar, soucieux de l'avenir de leurs fils, se plaignaient de n'avoir plus à leur disposition que des écoles primaires trop rares, mal dirigées, et où s'il faut en croire les plaintes que le libraire Neukirch apportait un jour au club des Jacobins, les enfants passaient la journée à jouer aux cartes. Aussi, dès que la Convention eut voté le décret du 7 ventôse an III, ordonnant la création dans chaque département d'une école centrale pour l'enseignement des lettres, des sciences et des arts, les autorités de Colmar réclamèrent pour leur ville le bénéfice de l'institution nouvelle, et elles obtinrent satisfaction. Un jury d'instruction fut établi, dont l'inspirateur était Pfeffel; il désigna les professeurs de l'école; les bâtiments du collège furent, au moins en partie, restitués à l'enseignement, et on s'occupa d'y installer le museum et la bibliothèque qui, avec un jardin botanique, devaient être mis à la disposition des maîtres et des élèves. Enfin le 9 brumaire an V, (30 octobre 1796), l'ouverture des cours de l'*Ecole centrale du Haut-Rhin* eut lieu en grande solennité.

Mais les défauts du mode d'enseignement imposé par les règlements qui faisaient des écoles centrales des sortes de petites universités, alors que leurs élèves n'avaient pas toujours une formation primaire suffisante et même, à Colmar, ignoraient le français sans connaître beaucoup mieux l'allemand, — les embarras financiers qui empêchaient les professeurs de se procurer les livres ou le matériel d'enseignement indispensables, et laissaient leur traitement en retard parfois de plus d'un an — les préventions d'un grand nombre de familles dont les sentiments politiques et surtout religieux ne trouvaient pas dans l'école centrale les garanties désirées — tout cela empêcha longtemps le nouvel établissement de retrouver la fortune de son devancier. Le succès lui revint seulement sous le Consulat, après que les professeurs eurent spontanément opéré une réforme complète des études et la restauration du pensionnat. Au début de l'an XI (1802), Colmar pouvait se flatter de voir l'école centrale de Strasbourg rester loin de la sienne «et pour la variété et l'étendue de l'instruction, et plus encore par le nombre des élèves».

Cependant le gouvernement de Bonaparte avait entrepris de réorganiser l'enseignement, comme toutes les institutions du pays, et la création des Lycées vint «mettre le comble à la gloire et à la grandeur de la France», au dire du Conseil municipal de Colmar, jaloux d'obtenir pour sa ville une aussi précieuse institution. Maire, Préfet, Colmariens influents multiplièrent les démarches: ce fut en vain. Un arrêté du gouvernement du 17 octobre 1803 autorisa seulement la ville de Colmar à établir une *Ecole secondaire communale* dans les anciens bâtiments des Jésuites, et le 22 décembre suivant l'Ecole centrale fut supprimée.

Ce fut un désastre. L'école secondaire de Colmar ne donnait qu'un enseignement imparfait, incomplet, et c'est au Lycée de Nancy que devaient se rendre les jeunes gens du Haut-Rhin désireux de parfaire leur instruction. Aussi

le nombre des élèves tomba brusquement de plus de 200 à 80, celui des pensionnaires de 90 à 20. D'autre part, la ville assumait désormais toutes les charges financières de l'établissement, et trouvait le fardeau lourd, malgré la donation de tous les bâtiments que lui fit l'empereur en 1811. Désireuse de posséder quand-même un Lycée où se perpétuât une tradition déjà plus que centenaire, elle redoubla d'instances auprès du gouvernement et finit par obtenir satisfaction. Un décret impérial du 29 août 1812 créa pour la première fois le *Lycée de Colmar*.

Mais la transformation ne pouvait se faire du jour au lendemain. Il fallait entreprendre d'importantes réparations aux bâtiments du collège, et même quelques constructions nouvelles: il fallait acquérir le mobilier et le matériel scolaire qui manquaient. Tout cela coûterait cher, 85.000 francs, disaient les experts, et cette somme ne pouvait se trouver instantanément. Bref, l'année 1813 se passa, et l'hiver suivant amena l'invasion, la fermeture du collège et sa transformation en hôpital militaire. A la fin de 1814, quand on put songer à reprendre le travail, l'Empire n'existait plus, et on resta *Collège communal*.

Notre maison devait conserver ce titre jusqu'en 1856, bien que périodiquement on renouvelât la demande de son érection en Lycée, ou, comme on disait sous la Restauration, en Collège royal. Longtemps ce collège communal vécut médiocre, amputé d'une série d'enseignements, et trop peu peuplé pour qu'on pût augmenter le nombre de ses maîtres. Quelques principaux réussirent, grâce à leur prestige personnel et à leur habileté, à le relever momentanément; des professeurs dévoués à leur tâche, et dont quelques-uns furent particulièrement distingués, les y aidèrent de leur mieux, mais les beaux jours d'antan ne revenaient pas. A plusieurs reprises il fut même question d'abandonner le collège à des maîtres ecclésiastiques, Pères de la Foi, Société de Marie ou prêtres séculiers, quitte à faire revivre auprès de lui le vieux gymnase protestant.

Peu à peu cependant la situation s'améliora. Des chaires nouvelles furent créées, qui permirent de donner l'enseignement secondaire complet, le nombre des élèves augmenta jusqu'à atteindre en 1850 le chiffre de 221, non compris 78 élèves de l'école primaire annexée, et les rapports des inspecteurs généraux de cette époque marquent une satisfaction presque complète.

Cependant la loi Falloux avait donné à la France la liberté de l'enseignement et dès octobre 1852 le Collège libre de Colmar avait été ouvert. La concurrence qu'il menaçait de faire au collège communal décida enfin le gouvernement à écouter des vœux constamment renouvelés depuis un demi siècle, et à organiser solidement à Colmar l'enseignement universitaire. La ville ayant, le 13 février 1854, accepté les lourds sacrifices pécuniaires qui lui étaient demandés, un décret impérial du 4 avril suivant ordonna l'érection du Collège en Lycée. Des travaux d'appropriation, la construction du bâtiment qui longe le Werk-

hof, retardèrent de deux ans encore l'exécution de cette mesure, mais le jeudi 16 octobre 1856, le *Lycée impérial* de Colmar était officiellement inauguré.

Ce qu'il fut depuis cette époque, et les services qu'il rendit à la jeunesse du Haut-Rhin, des survivants peuvent encore en témoigner. Il n'avait certes démérité ni de l'Alsace ni de la France quand la guerre de 1870, puis l'annexion, vinrent interrompre le travail de ses 300 élèves. On put bien, le 18 octobre 1870, faire la rentrée des classes avec tout le personnel enseignant fidèle à son devoir. Mais au mois de janvier 1871, le proviseur ayant reçu de l'administration prussienne l'ordre de quitter Colmar dans les quarante-huit heures, on dut fermer l'internat; puis lorsque le 3 février le commissaire civil, von Kuehlwetter, prétendit soumettre l'établissement à son inspection, tous refusèrent de céder. Les élèves sortirent en silence, les professeurs furent expulsés, et le Lycée fut fermé.

Personnel, programme, méthodes, tout fut nouveau dans le *Lyzeum* allemand qui, sans qu'aucune transition ait été ménagée, s'ouvrit à l'automne de 1871. Seuls nos vieux bâtiments continuèrent à rappeler leur long passé français, et personne heureusement, n'osa entreprendre de les germaniser: tout au plus en badigeonna-t-on l'intérieur d'un bleu de Prusse probablement symbolique, et de l'effet le plus artistique pour des yeux de Königsberg. Si bien que le cadre était resté le même, egayé seulement par la destruction du vieux rempart de la ville qui assombrissait la cour, et par l'heureuse création de jardins, lorsque le 20 novembre 1918 un soldat de France y parut comme directeur provisoire du Lycée restauré. Au début d'avril 1919 notre établissement reçut une organisation définitive, et un arrêté ministériel du 13 décembre 1919 lui donna le nom de *Lycée Bartholdi*. Puisse son avenir répondre à son long et glorieux passé!

J. JOACHIM,

*Professeur honoraire au Lycée Bartholdi.*



## Nécrologie.

*C'est au moment où les manuscrits destinés à la confection de ce bulletin parvenaient à l'imprimerie que nous avons appris — avec combien de peine — la triste nouvelle de la mort prématurée de Me Georges BURGER, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de notre ville, Officier de la Légion d'honneur, notre regretté ancien vice-président, président de la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin, de la section de Colmar de la Société des Chasseurs du Haut-Rhin, du Cercle Victor Hugo, etc.*

*L'Association Amicale des anciens élèves du Lycée Bartholdi perd en Me Georges Burger un membre généreux et un ami plein de jovialité, d'entrain, d'éternelle bonne humeur, dont le caractère affable et l'esprit savoureux étaient hautement appréciés de tous ceux qui avaient eu le bonheur de l'approcher.*

*L'Amicale gardera à son ancien vice-président un souvenir ému.*

## Librairie Evangélique

20, rue de l'Eglise

**COLMAR**

Téléphone 3004

---

Littérature protestante

Littérature générale

Livres classiques

Articles de Papeterie

pour écoles et bureaux

---

Gravures, carte postales artistiques



## Nos „Finances“.

### Etat de la Caisse de l'Association à la date du 1<sup>er</sup> Déc. 1935

#### RECETTES

##### Décembre 1934

Encaissement des cotisations ..... 2.620,— frs

##### Juin 1935

Encaissement des cotisations ..... 2.110,— »

C/C postal-cotisations ..... 142,— »

Solde en banque, intérêts de banque, produits  
des coupons, titres Ville de Paris 5% ... 3.602,30 »

Total des recettes .... 8.474,30 frs

#### DEPENSES

##### Décembre 1934

Subvention à un élève ..... 600,75 frs

Frais d'encaissement ..... 249,— »

Factures diverses ..... 616,90 »

##### 1935

Factures diverses ..... 366,15 »

Frais de port et de correspondance ..... 47,70 »

Frais d'encaissement ..... 203,— »

Versement à l'association des professeurs de  
langues vivantes ..... 500,50 »

Versement au délégué qui représenta l'Ami-  
cale à l'assemblée générale de l'Union  
des A. à Nice ..... 500,75 »

Frais pour le banquet annuel ..... 116,— »

Frais de convocations ..... 39,— »

Participation à la distribution des prix .... 500,— »

Solde en caisse, banque et C/C postal ..... 4.713,55 »

Total des dépenses .... 8.474,30 frs

## Notre dernière soirée annuelle

Fidèle à une vieille et charmante tradition, l'Association amicale des Anciens Elèves du Lycée Bartholdi a donné le samedi 23 novembre dernier son bal annuel dans la salle des fêtes du Grand-Hôtel «Terminus».

Une assistance particulièrement choisie s'y était donné rendez-vous, et l'on remarquait notamment des médecins, des avocats, des négociants bien connus, tous anciens élèves de notre bon lycée de Colmar qui formaient tant de brillantes carrières.

Les élégantes toilettes des dames jetant dans la salle l'éclat multicolore de leurs robes de soirée contrastaient agréablement avec les habits sombres des danseurs. Ce fut un beau coup d'oeil.

Le «Gaspar's Orchestra-Club», sous la vigoureuse impulsion de son chef, M. Poimbœuf, sut communiquer un entrain considérable à la société qui dansa sans relâche fort avant dans la nuit. A minuit, ce fut la mise en vente des cotillons par de gracieuses jeunes filles. En un instant, les serpentins volèrent de toutes parts, les boules croisèrent leur trajectoire d'un bout à l'autre de la salle, et le sifflement strident de quelques trompettes en miniature se mêla aux accents de l'orchestre qui excella dans le genre «hot». La gaieté et l'entrain ne s'arrêtèrent qu'avec les dernières notes du jazz.

Tous ceux qui se sont rendus à cette soirée des « anciens » s'y sont bien amusés. Souhaitons qu'ils aient emporté du bal de l'Amicale un souvenir agréable et que, l'an prochain, ils reviendront, plus nombreux, avec leurs amis. N'est-ce pas, en effet, une occasion unique dans l'année de se retrouver tous au bal des « anciens » ? Les occupations multiples et si diverses de ceux qui, il y a quelques années, étudièrent ensemble sur les bancs de notre vieux lycée ne leur offrent pas souvent l'occasion d'une telle rencontre. C'est pourquoi, il est éminemment souhaitable que, par une active et efficace propagande, les professeurs et les élèves se donnent le mot pour assister le plus nombreux possible à ce bal de l'Amicale où règne toujours une ambiance si gaie et si sympathique.

A. E.

Librairie **UNION** Papeterie

Téléphone 3205/06 - **COLMAR** - 14, rue des Juifs

---

T O U T E L A

**LITTÉRATURE**

MODERNE ET CLASSIQUE de  
langue française et allemande

Grand choix en bons Romans  
:: dans les deux langues ::

---

---

CONSULTEZ LES CONDITIONS DE SA  
BIBLIOTHÈQUE DE PRÊT.

---

---

T O U T E L A

**PAPETERIE**

— de 1<sup>re</sup> qualité —  
pour bureaux et écoliers.

---

---

**MACHINES A ÉCRIRE.**

Facilité de paiement sans frais supplémentaires.

## Membres :

### Liste à la date du 1<sup>er</sup> Octobre 1935.

(H) membre d'honneur; (V) membre à vie.

#### COMITÉ :

- M. Camille RUDLOFF, *président*, 4, rue de Turckheim,  
Tél. 21.31.  
Me Paul OBRECHT, *vice-président*, 5 rue Camille Schlumberger.  
M. Marcel KALTENBACH, *trésorier*, 16 rue Chauffour  
Tél. 26.93.  
M. Marcel PRUD'HOMME, *secrétaire*, 12 rue des Augustins,  
Tél. 33.41-44.  
M. Alfred ERICHSON, *secrétaire adjoint*, 13 rue Turenne,  
Tél. 35.43.

#### ASSESEURS :

- M. B. GEORGIN, *proviseur du Lycée Bartholdi*, Lycée Bartholdi (Tél. 29.90).  
Me Jean-Paul Betz, 12 rue des Juifs (Tél. 26.25 et 39.01).  
M. J.-Bapt. DANNER, 30 aven. de la Républ. (Tél. 26.93).  
M. Maxime FELSENSTEIN, 15 rue Bruat (Tél. 20.81).  
M. Robert GRUNENWALD, 33, rue des Clefs (Tél. 22.67).  
M. Joseph LEHMANN, 2 rue Camille-Schlumberger (Tél. 22.03, 20.92 et 33.15).  
M. le Dr. Paul SPIRA, 3 rue Messimy (Tél. 24.29).

#### MEMBRES :

##### MM.

- AB DER HALDEN Pierre, industriel, Colmar, rue Victor-Hugo 3.  
AB DER HALDEN Paul, industriel, Colmar, rue Victor-Hugo 3.  
AB DER HALDEN René, industriel, Colmar, rue Cam.-Schlumberger 28.  
ABRY Emile, *Proviseur du Lycée, Condorcet à Paris* (H).  
ABY Ernest, *professeur*, rue Camille-Schlumberger 28.  
ALEXANDRE Georges, *directeur du C. I. A. L.*, rue Poincaré 14.  
ARBOGAST, *chez son père, pasteur*, Andolsheim.  
BAUMGARTNER Jacques, *coiffeur*, Colmar, rue Kléber 41.  
BARADÉ René, *avocat*, Colmar, avenue Poincaré, 32.  
BERGHEAUD Camille, *négociant*, Colmar, place Jeanne-d'Arc, 7.  
BERNA Edouard, *pharmacien*, Dannemarie.  
BERNHEIM Georges, *commerç.*, Colmar, r. de Neuf-Brisach, 43.  
BETZ Albert, *commerçant*, Colmar, rue de l'Ange, 8.  
BETZ Jean-Paul, *avocat*, Colmar, rue Rapp, 8.  
BETZ Jacques, Colmar, rue de l'Ange, 8.  
BETZ Paul, *docteur*, Colmar, rue Rapp, 6.  
BETZ Alfred, Colmar, rue Rapp, 6.

BLOCH-GOUDCHAUX Lucien, négociant, Colmar, avenue de la République, 62.

BIGARD Paul, Colmar, rue Fleischhauer.

BINTZ Eugène, Wintzenheim, place de la République, 4.

BIRCKEL Alfred, docteur, Colmar, rue des Juifs.

BLOCH, docteur, Neuf-Brisach, rue St-Charles, 301.

BLOCH, commerçant, Colmar, place de l'École.

BLUM Paul, négociant, Colmar, avenue de la République, 26.

BOLCHERT Paul, professeur, Colmar, rue Henner, 18.

BOROCCO André, industriel, Colmar, rue Cam.-Schlumberger 21.

BOROCCO Paul, industriel, Colmar, rue Cam.-Schlumberger, 21.

BRAZIS Paul, Lyon, rue Bossuet, 3.

BRENDEL Paul, Colmar, route de Sélestat, 29.

BRONNER Paul, procureur cantonal, Colmar, rue St-Josse, 45.

BUCK Frédéric fils, Ittenheim (Bas-Rhin).

BURGER Albert, négociant, Colmar, rue des Serruriers, 23.

BURGER Georges, avocat, Colmar, avenue Poincaré, 30. †

BURGER Pierre fils, Colmar, rue des Serruriers, 23.

BURGER Paul fils, Colmar, rue des Serruriers, 23.

BURGER Francis, Colmar, avenue de la République, 30.

BURGHARDT Albert, ingénieur en chef, Sélestat.

BUSSER Alfred J., fabricant, Horbourg.

CETTY Henri, abbé, Colmar, rue Charles-Grad, 9.

DANNER J.-Bte, inspecteur d'assurances, Colmar, avenue de la République, 30.

DIETZ Frédéric, docteur, Colmar, r. de Neuf-Brisach, 14.

DISSLER Yvan, avocat, Colmar, rue Voltaire, 3.

DOCKÈS Paul, Colmar, rue de Rouffach, 19.

DREYFUS André, commerçant, Colmar, rue Schoengauer, 4.

EHRETSMANN Léon, négociant, Colmar, rue des Serruriers, 2.

EHRETSMANN Albert, Colmar, rue Georges Clemenceau, 35.

EGLINSDOERFER Charles, négoc., Colmar, r. des Marchands 36.

ENGEL Louis, agent-général, Colmar, av. de la République, 46a.

ERICHSON Henri, 5a, rue des Marchands.

ERICHSON Alfred, journaliste, rue des Marchands, 5a.

FELSENSTEIN Maxime, rédacteur en chef des «D. N. de Colmar».

FERRENBACH Georges, Kaysersberg.

FINCKER Albert, négociant, Colmar, rue des Juifs, 1.

FINCKER René, négociant, Colmar, rue Bartholdi, 3.

FISCHER Henri, négociant, Colmar, Grand'rue, 50.

FLEURENT Henri, docteur, Colmar, rue Bartholdi, 4.

FLEURENT Jean-Louis, Colmar, rue Bartholdi, 4.

FRANTZ Albert, avocat, Vieux-Thann, rue Bergère, 23.

FREUND J. F. Louis, Colmar, boulev. du Champ de Mars, 15.

FUCHS Robert, directeur, Huttenheim (Bas-Rhin).

GARÇON Maurice, Colmar, rue Isenmann.

GASTARD André, négociant, Colmar, place de la Cathédrale.

GEISTEDT Daniel, Paris (8<sup>e</sup>), rue de Moscou, 25.

GERBER Henri, directeur de tissage, Luttenbach.

GESTERMANN Paul, agent général, Colmar, av. de la Républ. 23.

GOEHRY Emile, employé des P. T. T., Colmar.

GREINER Edouard, professeur, Colmar, rue du Card. Mercier, 8.

GRILLON Joseph, Colmar, rue Roesselmann, 1.

GRUNENWALD Robert, négociant, Colmar, rue des Clefs, 33.  
 GRUNENWALD Léon, docteur, Colmar, Grand'rue 86.  
 GSCHAEDLER Emile, Colmar, place des 6 Montagnes noires, 8.  
 GSELL Edouard, directeur, route de Horbourg.  
 HAEHL Julien, Seltz, Grand'rue, 119.  
 HALDENWANG Emile, agent-général, Colmar, rue du Tir, 2.  
 HAMBURGER, docteur, Colmar, avenue Foch.  
 HERRMANN fils, Colmar, rue des Clefs, 34.  
 HIRSCH Berni, dentiste, Colmar, rue Bartholdi, 38.  
 HIRTZ Marc, Colmar, rue Henner.  
 HORNY André, Strasbourg-Neudorf, rue de Rathsamhausen, 45.  
 HUTT Charles, docteur, Colmar, boulev. du Champ de Mars, 20.  
 ISRAEL Jacques, conseiller, Paris (IX<sup>e</sup>), rue Blanche, 70.  
 JAEGER Edmond, médecin, Colmar, blv. du Champ de Mars, 9.  
 JAEGER Louis fils, Colmar, boulev. du Champ de Mars, 9.  
 JOCHEM Edouard, Colmar, rue de Turekheim, 13.  
 JOCHEM Edouard, Colmar, rue Wilson, 16.  
 JOCHEM Jean, rue Wilson, 16.  
 JOCHEM André, rue Wilson, 16.  
 JOCQUEL Lucien, avocat, Colmar, aven. de la République, 48.  
 JUDLIN René, avocat, Colmar, rue Chauffour.  
 JUNCKER Pierre, commerçant, Colmar, rue des Clefs, 39.  
 KAHN Yvan, commerçant, Colmar rue des Boulangers, 7.  
 KALTENBACH Marcel, assurances, Colmar, rue Chauffour, 16.  
 KALTENBACH Jules, agent général, Colmar, rue Chauffour, 16.  
 KASTLER Alfred, faculté des Sciences, Bordeaux.  
 KATZ Paul, Colmar, avenue de la République, 16.  
 KEMPF Albert, «Le Nouvel Hôtel», Colmar, av. de la Rép., 16.  
 KEMPF André, Munster.  
 KIEFFER Eugène, professeur, Colmar, aven. Foch, 31.  
 KIENER Charles, avocat, Colmar, rue J.-Preiss, 3.  
 KLINTZ Joseph, Café Central, Colmar, aven. de la République.  
 KNITTEL Georges, dentiste, Colmar, aven. de la République, 46a.  
 KOEHLER Camille, Colmar, rue St-Guidon, 15.  
 KOEHLER Edouard, ingén. E. S. F. T., Colmar, r. St-Guidon, 15.  
 KOEHLER André, Colmar, rue St-Guidon, 15.  
 KOENIG Paul, médecin, Colmar, rue Messimy, 11.  
 KOHLER Albert, Colmar, rue des Têtes, 27.  
 KOHLER Charles, Colmar, rue des Têtes, 27.  
 KUBLER Daniel, épicier, Colmar, quai des Dominicains.  
 KUHN Louis, négociant, Colmar, rue des Serruriers, 4.  
 KUHN Paul, Colmar, rue des Serruriers, 4.  
 KUNTZ Albert, négociant, rue des Clefs, 24.  
 KUNTZ Jean, avocat, Colmar, rue Gambetta, 6.  
 KUPFERSCHMIDT Eugène, Colmar, rue Ad.-Hirn, 2a.  
 LASCH Georges, Chambre de Commerce, Colmar.  
 LANG Roger, Colmar, route de Rouffach, 4.  
 LANG André, médecin, rue Bruat, 3.  
 LEHMANN Joseph, Colmar, rue Camille-Schlumberger, 2.  
 LEHMANN-WEILL, négociant, Colmar, rue des Clefs.  
 LEVY Edouard, médecin, Paris (9<sup>e</sup>), Square Moncey, 11.  
 LEVY Maurice, Colmar, rue Voltaire 10.

LIBMANN Jean, avocat, Colmar, rue de l'Ancienne Poste.  
 LIPPMANN Robert, négociant, Colmar, rue des Serruriers, 9.  
 LOERCH Adolphe, Colmar, rue des Moulins.  
 LOERCH Achilles, Colmar, rue des Moulins.  
 LORBEER Xavier, directeur, Mulhouse, rue du Bramont, 9.  
 LUTT Alfred, Colmar, rue des Augustins, 14.  
 LUTZ, Colmar, rue Bartholdi, 28.  
**M**ACKER Jean, avocat, Colmar, rue Pfeffel, 11.  
 MANGOLD Henri, Colmar, rue Wilson, 18.  
 MARBACH Emile, Colmar, rue des Clefs (H).  
 MARTIN Paul, libraire, Colmar, Grand'rue.  
 MATTER Adolphe, Neuf-Brisach—Volgelsheim (V).  
 MATTER Henri, Sous-Préfet, Thann (V).  
 MATTER J.-B., Colmar, Route de Neuf-Brisach (V).  
 MAURER Ernest, Colmar, rue Vauban 43.  
 MAURER Marcel, professeur, Strasbourg, bld. de Lyon, 34.  
 MAURER Paul, directeur du Collège, Sélestat.  
 MAYER Georges, Colmar, rue St-Joseph, 9.  
 MÉNÉGOZ Robert, négociant, Colmar, place des Dominicains.  
 MÉNÉGOZ Pierre, négociant, Colmar, place des Dominicains.  
 METZGER Joseph, Colmar, rue St-Joseph 3.  
 MEYER L., hôtelier, Wintzenheim, rue Clemenceau 117.  
 MEYER Jean, Colmar, rue de Thann, 27.  
 MEYER A., médecin, Colmar, rue des Clés, 8.  
 MULLER André, industriel, Colmar, rue de Reims, 4.  
 MULLER Paul, Colmar, rue de Reims, 4.  
 MULLER Gaston, négociant, Colmar, rue des Boulangers, 17.  
 MULLER Georges, Colmar, boulev. du Champ de Mars, 8.  
 MULLER Camille, médecin, Colmar, bld. du Champ de Mars, 8.  
 MULLER Robert, Colmar, route de Wintzenheim, 31.  
**N**ETTER Gustave, Colmar, avenue Joffre, 9.  
 NETTER Léopold, Colmar, bld. du Champ de Mars, 16.  
 NOUVION Marcel, Colmar, avenue Clemenceau, 31.  
**O**BERLIN Charles, Colmar, rue St-Léon, 14.  
 OBERLIN Emile, Colmar, rue des Juifs, 15.  
 OBRECHT P., avocat honoraire, Colmar, rue Voltaire, 17.  
 ORBANN Lucien, bijoutier, Colmar, rue Mercière, 2.  
 OSTERMANN fils, Ostheim.  
 OTT Albert, professeur, Colmar, rue Sandherr, 20.  
 OTT Jacques, négociant, Colmar, rue des Clefs, 4.  
**P**ERRENOT René, St-Dié, rue d'Amérique, 22.  
 PICARD Maurice, Colmar, route de Rouffach.  
 PICARD Marcel, Colmar, rue Bartholdi, 17.  
 PRUD'HOMME Marcel, Colmar, rue des Augustins, 12.  
**Q**UENZER Othon, Colmar, Grand'rue 60.  
**R**EEB J. P., Colmar, place de la Cathédrale, 20.  
 RÉMOND Albert, Colmar, route de Rouffach, 9.  
 RÉMOND Georges, Colmar, route de Rouffach, 9.  
 RIBER Jean, avocat, Colmar, rue Général Castelnau, 16.  
 RIBSTEIN Gauthier avocat, Colmar, Grand'rue 86.  
 RICH Paul, assurances, Colmar, place du Marché-aux-foires.  
 RIEDER Louis, insp. gén., Strasbourg, av. de la For. Noire, 51.

RINTERKNECHT Joseph, négociant, Colmar, rue des Clefs, 27.  
 RINTERKNECHT René, négociant, Strasbourg, rue d'Illzach, 11.  
 RIMÉLÉ Adolphe, directeur, Colmar, rue Wilson, 27.  
 ROEDELSPERGER Albert, bijoutier, Colmar, rue des Clefs, 23.  
 ROHMER Jean, Colmar, rue des Serruriers, 8.  
 ROHMER Francis, Colmar, rue des Serruriers, 8.  
 ROHMER Paul, pharmacien, Colmar, rue des Serruriers, 8 (H).  
 ROSER Théophile, imprimerie, Colmar, rue du Mouton, 1.  
 RUDLOFF Camille, entrepreneur, Colmar, rue de Turckheim, 4.  
 RUDLOFF Henri, ingén. conseil, Strasbourg, rue du Travail, 2.  
 SCHEIBLING Paul, négociant, Colmar, rue Stanislas, 17.  
 SCHEIBLING Robert, négociant, Colmar, rue Stanislas, 17.  
 SCHAEDELIN Félix, président, Colmar, aven. R. Poincaré.  
 SCHEYEN Robert, Colmar, rue Bruat, 6.  
 SCHITTENHELM Henri, secrétaire, Colmar, aven. Foch, 25.  
 SCHLOESSER Raymond, avocat, Colmar, Grand'rue.  
 SCHMITT-GRAD Jos., négociant, Colmar, rue des Clefs 62.  
 SCHMITT René, pharmacien, Colmar, rue Stanislas, 4.  
 SCHMITT Jacques, libraire, Colmar, rue Schwendi, 22.  
 SCHOFFIT Chrétien, architecte, Colmar, rue Wilson, 5.  
 SCHOUMACKER, censeur au Lycée Bartholdi, Colmar.  
 SCHREIBER Aug., avocat, rue Chauffour, 21.  
 SCHREIBER Jacques, médecin, rue Wilson, 14.  
 SCHWAB Gabriel, directeur du C. C. F., Colmar.  
 SCHWAB Robert, médecin, Colmar, aven. de la République, 44.  
 SCHWAB Martin, négociant, Colmar, rue Bruat, 6.  
 SCHWAB Lucien, directeur, Colmar, aven. R. Poincaré, 12.  
 SETZER Jules, confiseur, Colmar, rue des Juifs, 16.  
 SETZER J. P., Colmar, rue des Juifs, 16.  
 SETZER Alfred, Colmar, rue des Juifs, 16.  
 SIGRIST Mlle, professeur, Colmar, rue du Manège, 3.  
 SIGWARTH Georges, épicier, Colmar, Grand'rue, 35.  
 SITTLER Pierre, médecin, Colmar, rue des Têtes, 26 .  
 SITTLER Paul, médecin, Colmar, rue des Têtes, 42.  
 SOMMER Jules, droguiste, rue de Verdun, 10.  
 SPENLÉ Mathieu, professeur, Colmar, rue Oberlin, 11.  
 SPETH, Banque Rurale, Colmar.  
 SPIRA Paul, médecin-dentiste, Colmar, rue Messimy, 3.  
 SPIRA Louis, Strasbourg, rue du Maréchal Joffre, 1.  
 SPIRA Victor, boucher, Colmar, place Jeanne d'Arc, 3.  
 STAMM Léon, industriel, Wesserling (Haut-Rhin) (V).  
 STARCK Henri, assurances, Colmar, place du Marché-aux-fruits.  
 STEIN Léon, artiste-peintre, Colmar, rue des Bains, 1.  
 STOEBER Eric, avocat, Colmar, rue Voltaire, 6.  
 STOECKLIN Robert, Colmar, rue Cavalerie 52.  
 STOLL Jean, directeur, Logelbach.  
 STRAUSS Alfred, Colmar, rue Voltaire.  
 STRAUSS Samuel, Colmar, rue Bartholdi.  
 STUDER Maurice, médecin, Kaysersberg.  
 TEMPÉ Charles, Colmar, rue St-Josse, 21.  
 TEMPÉ André, Colmar, rue St-Josse, 21.  
 TEMPÉ Fernand, assurances, Colmar, rue des Juifs.  
 THUET Alphonse, médecin, Colmar, rue des Clefs, 29.



TSCHIEMBER Jos., Colmar, rue Chauffour, 21.  
 VIERLING Thimothée, négociant, Colmar, av. de la Républ, 3.  
 VUILLEMIN Henri, industriel, Colmar, bld. du Champ de Mars.  
 WAHL Léon, Colmar, rue Kléber, 43.  
 WALDNER Auguste, négociant, Colmar, rue des Marchands, 5.  
 WALDNER Eugène, médecin, Colmar rue des Cloches.  
 WEIBEL Edouard, Colmar, rue Pfeffel, 11.  
 WEIL Jean, Colmar, rue Chauffour, 10a.  
 WEISS Auguste, directeur, Strasbourg, rue des Orphelins, 17.  
 WERNERT Martin fils, négociant, Colmar, rue des Boulangers, 13.  
 WERNERT Pierre, négociant, Colmar, rue des Boulangers, 13.  
 WERTZ J.-B., négociant, Colmar, quai de la poissonnerie, 20.  
 WERTZ fils, abbé, Colmar, quai de la poissonnerie, 20.  
 WIHLM Georges, droguiste, Colmar, rue des Boulangers, 14.  
 WINTERER Maurice, Cernay, rue James Barbier, 22.  
 WOLFF Henri, négociant, Colmar, rue Voltaire, 17.  
 WURMSER Paul, négociant, Colmar, rue Bartholdi, 5.  
 WURMSER Claude, rue Bartholdi, 5.  
 WURMSER Francis, Colmar, rue Bartholdi, 5.  
 ZIEGELMEYER, Colmar, rue de Turckheim, 16.  
 ZIMMERMANN René, négociant, Colmar, rue des Têtes, 40.  
 ZUGMEYER Louis, librairie, Colmar, aven. Foch, 22.  
 ZUGMEYER fils × 3, Colmar, aven. Foch, 22.  
 ZIVI Edmond, Colmar, aven. de la République, 20.

## LIBRAIRIE - PAPETERIE

# MAISON HUFFEL

**COLMAR**

2, Place de la Cathédrale

---

**ARTICLES DE BUREAU**

---

SUCCURSALES: COLMAR, Angle Avenue de la  
 République  
 et Boulevard du Champ de Mars  
 ST. LOUIS, 2, rue de Huningue

---

**JOURNAUX-PÉRIODIQUES - TABACS**